

Zeitschrift: Kunst + Architektur in der Schweiz = Art + architecture en Suisse = Arte + architettura in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 73 (2022)

Heft: 3

Artikel: Les collèges jésuites : quand la Contre-Réforme investit dans la formation de la jeunesse

Autor: Chappuis, Michael

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1006110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Michael Chappuis

Les collèges jésuites

Quand la Contre-Réforme investit dans la formation de la jeunesse

Pendant ses deux siècles d'activité sous l'Ancien Régime, l'Ordre des Jésuites a fondé six collèges dans les frontières actuelles de la Suisse, marquant durablement l'enseignement sur le territoire. Dans les villes de Fribourg, Porrentruy et Brigue, de nouveaux édifices sont construits spécifiquement à cette fin et imprègnent encore aujourd'hui de manière spectaculaire le paysage urbain.

L'Ordre des Jésuites, aussi appelé Compagnie de Jésus, est né d'un groupe d'une dizaine d'individus menés par Ignace Loyola (1491-1556), prêtre et futur supérieur général de la Compagnie. Ils se rencontrent à Paris où ils étudient, puis partent à Rome où ils sont officiellement reconnus comme ordre religieux par le pape en 1540. Leurs vœux sont les mêmes que les autres ordres existants, à savoir chasteté, pauvreté et obéissance. Ils se démarquent par leur obéissance directe au pape, ainsi que par leur refus de posséder des biens, de faire des bénéfices, de vivre dans des monastères ou encore de gérer une paroisse et la liturgie qui en résulte. La Compagnie se constitue dans une période charnière de l'histoire de la chrétienté puisqu'elle suit de près la Réforme protestante. Elle parvient ainsi à se positionner comme acteur clé dans la Contre-Réforme, revalorisant un catholicisme affaibli, notamment par l'enseignement¹.

Débuts de l'enseignement

Les premiers établissements des Jésuites sont situés à proximité des universités, afin d'accueillir les étudiants et de leur offrir un hébergement durant leurs études, mais ils ne proposent aucun enseignement. Au début de leur parcours, les Jésuites n'ont en effet pas l'intention de devenir des enseignants, mais recrutent directement des hommes déjà formés ou en formation. Cette solution ne dure cependant que peu de temps, les universités faisant alors face à divers problèmes, des conflits confessionnels au manque de constance dans la qualité de l'enseignement, en passant par la question du prix de la formation.

L'investissement dans l'éducation trouve son origine dans la volonté de certains étudiants

d'approfondir la matière en dehors des heures de cours; ils sont bientôt rejoints par des personnes externes, avant que le besoin d'enseignement ne s'étende, notamment pour réformer le système d'éducation du clergé.

Au XVI^e siècle, la société civile est emportée par un vent contestataire tant au niveau de la religion qu'au niveau de l'enseignement, et demande une réforme des institutions dont les méthodes ne sont plus en accord avec les nouveaux courants de pensée humanistes. Les lieux d'hébergements jésuites privés deviennent alors rapidement des établissements de formation non seulement pour les Jésuites, mais également pour les laïcs. En 1548, huit ans seulement après l'officialisation de l'Ordre, la décision est prise d'ouvrir le premier collège officiel à Messine, en Sicile, qui servira de modèle pour les prochains. Quelques années plus tard, les Jésuites inaugurent un collège à Rome en 1551, qui va devenir la figure de proue de l'éducation de l'Ordre.

Très vite, l'enseignement secondaire devient le point fort de l'Ordre. Celui-ci s'impose même comme seul responsable d'institutions de ce type en Suisse dans les régions catholiques (à l'exception d'Einsiedeln et de Saint-Gall) et maîtrise ainsi l'éducation de la population. L'enseignement secondaire existe alors déjà en Europe et en Suisse – on citera notamment les collèges de Lausanne et Genève, les écoles latines de Zurich, Berne, Bâle et Schaffhouse, les écoles monastiques de Saint-Gall, Einsiedeln et Engelberg – mais il reste rare, en particulier dans les régions catholiques de moindre importance politique et démographique. Le premier collège jésuite de Suisse est fondé à Lucerne en 1577, suivit de ceux de Fribourg en 1582 et

»

Vues aériennes des collèges de Porrentruy, Fribourg et Brigue.

On observe très clairement la cour formée par les ailes du *collegium* et du *gymnasium*, ainsi que par l'église qui domine l'ensemble avec sa grandeur et sa tour à coupole. Les trois collèges sont des grandes structures qui se démarquent de l'urbanisme des centres historiques auxquels ils sont accolés. À Porrentruy, la vieille ville se trouve entre le château au nord et le collège au sud; à Fribourg et Brigue, les collèges sont construits sur une colline qui domine la ville. Photos Dirk Weiss, 2022

de Porrentruy en 1591. Plus tard, Soleure (1646), Brigue (1662) et Sion (1625-27, puis réouverture en 1734) se dotent également d'une telle institution, ainsi que Constance (1592), Ponte in Valtellina (1621), Bormio (1632) et Feldkirch (1649) qui se situent à proximité de la Confédération².

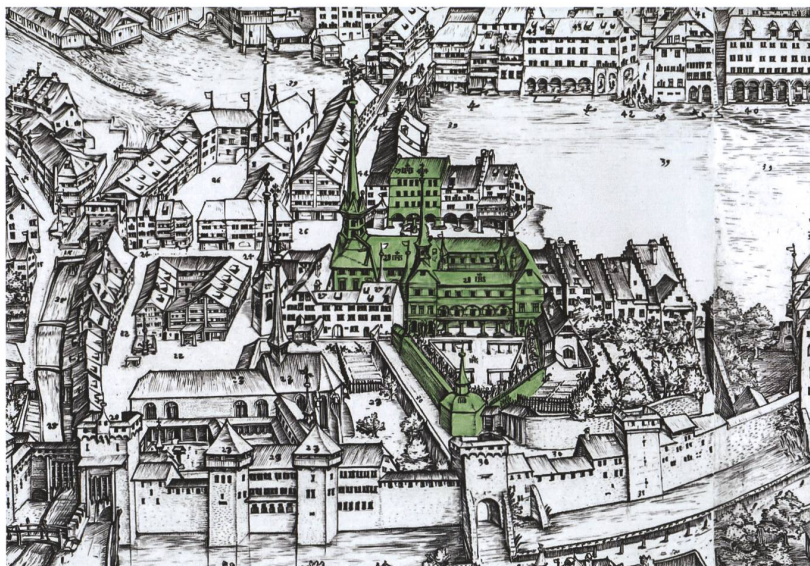
Leur succès repose notamment sur leur système de fonctionnement qui garantit une très bonne communication entre les institutions, leur permettant de s'adapter extrêmement vite aux exigences de la société et d'en satisfaire les besoins. Ainsi, plusieurs nouveautés font leur apparition au gré de leurs expériences. Tout d'abord, les classes sont réparties par niveau et non plus par âge. Les Jésuites favorisent aussi un apprentissage par l'échange et la fraternité, où les élèves les plus avancés s'occupent des moins expérimentés. Les matières généralement enseignées sont les humanités (syntaxe, grammaire et rhétorique), les langues (latin, grec, hébreu), la logique, la philosophie, la métaphysique, la théologie, les Écritures saintes, ainsi que le droit à Fribourg.

Enfin, des exercices pendant et en dehors des heures de cours sont introduits. Ils permettent notamment de contrôler le niveau d'apprentissage des élèves, mais également de stimuler leur envie d'apprendre par des exercices concrets comme les joutes savantes et les séances solennelles d'éloquence. Ils servent aussi les intérêts de la Compagnie puisqu'ils donnent la possibilité de montrer au public ce que les élèves ont appris et combien leur apprentissage est bénéfique et justifie la présence de l'Ordre dans la ville. Avec le déploiement progressif du système capitaliste, la réussite sociale ne se limite plus à un nom ou à un héritage, mais passe davantage par l'éducation; dès lors, la réputation des Jésuites en la matière explique aussi la volonté des seigneurs et bourgeois de les attirer dans leurs villes³.

Implantation dans les villes suisses

La création d'un collège, qu'elle soit initiée par les Jésuites eux-mêmes ou sous l'impulsion des autorités locales, dépend de l'utilité que l'Ordre peut en retirer. Ainsi, les religieux choisissent généralement des centres urbains jouissant d'un rayonnement manifeste qui contribue à cultiver leur réputation. Au sein des frontières actuelles de la Suisse, les plus grandes villes sont déjà à ce moment-là Genève, Zurich, Bâle et Berne, mais elles ont toutes adopté la Réforme et l'Ordre ne peut s'y installer. Il est limité aux cantons catholiques dont les villes les plus importantes en termes d'habitants et de pouvoir sont Fribourg





Martin Martini, Perspective de la ville de Lucerne, 1596-97. Détail des bâtiments du collège jésuite de Lucerne (en vert) avant la construction de plus grands bâtiments. En haut, le *gymnasium* dans l'ancienne auberge Zum Schlüssel; à gauche, l'église; au centre, le *collegium* dans une ancienne maison particulière; en bas, la cour. BnF, Paris, département des Cartes et plans

et Lucerne, qui sont aussi les deux premiers lieux où les Jésuites s'implantent dans la Confédération des XIII Cantons. Quelques années plus tard, c'est Porrentruy qui est choisie pour accueillir le nouveau collège. Bien que le critère de la taille ne soit certainement pas satisfaisant, la ville est indéniablement un centre politique important grâce à la présence du prince-évêque de Bâle suite au passage à la Réforme de la ville rhénane. Ce dernier, Jacques-Christophe Blarer de Wartensee, est d'ailleurs l'instigateur de la création du collège de Porrentruy, à l'instar des collèges des autres villes suisses dont la fondation est due à l'initiative de religieux et de laïcs : à Lucerne, le cardinal Charles Borromée et l'avoyer Louis Pfyffer; à Fribourg, le nonce Giovanni Francesco Bonomi et le gouvernement fribourgeois; à Brigue, Kaspar Stockalper vom Thurm, les institutions religieuses et les six dizains du Haut-Valais; à Soleure, le gouvernement de la ville avec l'appui du roi de France.

Le contrat entre les Jésuites et les villes pour l'implantation d'un collège prévoit généralement que la Compagnie de Jésus dispense un enseigne-

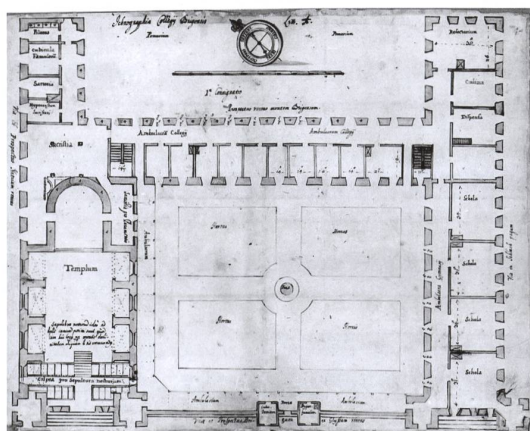
ment gratuit, et que les villes procurent en échange les bâtiments nécessaires (église, salles de classe, salle de déclamation, bibliothèque, logis des Pères, offices de la maison, etc.) Les autorités locales doivent également financer le mobilier, les livres de la bibliothèque et des objets sacrés, et fournir un budget annuel pour le fonctionnement du collège. L'Ordre veille à ce que l'établissement des nouveaux collèges se fasse à l'intérieur des murs d'enceinte des villes pour des raisons de sécurité. Dans un premier temps, ces derniers s'installent généralement dans des écoles déjà existantes ou alors dans des demeures qui n'étaient pas prévues à cet effet, comme c'est le cas pour tous les collèges de Suisse. Par la suite, certains restent dans les locaux d'origine, parfois augmentés de bâtiments annexes, alors que d'autres bénéficient de nouveaux édifices⁴. Sur certaines cartes historiques, les collèges sont indiqués; ainsi, le plan de Martin Martini de Lucerne nous montre le premier collège fondé en 1577, composé de plusieurs petits bâtiments s'articulant autour d'une place, l'actuelle Bahnhofstrasse.

À Fribourg, le collège se trouvait depuis sa fondation en 1582 dans une demeure privée à la rue de Lausanne, en contrebas de l'actuel établissement. Il en va de même pour les collèges de Soleure et de Sion qui s'installent dans des maisons existantes, à proximité desquelles seront érigées les actuelles églises jésuites (respectivement Goldgasse 2 et rue du Vieux-Collège 16).

Forme des bâtiments

Les bâtiments construits spécifiquement pour les Jésuites, comme à Fribourg (1584-96), Porrentruy (1604) et Brigue (1663-73), s'articulent tous de la même manière en plusieurs ailes composées du *gymnasium* (salles de classe), du *collegium* (habitat des religieux) et de l'église. La forme carrée des édifices des Jésuites résulte d'études empiriques sur le meilleur moyen d'obtenir un bâtiment aussi fonctionnel que possible. L'uniformisation du plan des collèges a également pour avantage d'économiser du temps et de l'argent vis-à-vis de l'architecte et du contrôle du projet. Dès le début de l'expansion de l'Ordre, les plans sont envoyés pour approbation à Rome où ils sont vérifiés par le supérieur général et une commission de réviseurs (architectes et mathématiciens). Des architectes jésuites, comme Giovanni Tristano (1515-1575), Giovanni De Rosi (1538-1610) ou Etienne Martellange (1569-1641), ont tenté d'élaborer des modèles ou des traités sur la construction des collèges, mais ces démarches n'ont eu que peu d'influence dans la pratique. Le traité *Ratio aedifi-*

Collège Spiritus Sanctus à Brigue, dessin à la plume, 1664. Le plan de Christoph Vogler montre la répartition systématique des espaces autour de la cour. Le *collegium* et le *gymnasium* sont organisés avec d'un côté le couloir et, de l'autre, les pièces qui profitent d'un maximum d'ensoleillement grâce à des orientations sud et ouest. BayHistA PISlg 11 055/ Litt.A la, tiré de *Der Bezirk Brig*, Berne, 2015 (*Die Kunstdenkmäler des Kantons Wallis*, Band IV), p. 175



ciorum (1558) recommande tout de même de limiter l'ornementation, une tendance effectivement récurrente dans les bâtiments jésuites. L'idéologie de pauvreté prônée par la Compagnie s'incarne donc bel et bien dans un style sobre, voire austère. L'architecture des collèges doit être fonctionnelle et non représentative. Seules les églises font exception, pouvant bénéficier d'une architecture et d'un décor plus prestigieux⁵.

Architectes

En raison de son vœu de pauvreté, la Compagnie n'a pas les moyens de payer des architectes pour la conception et la construction de ses bâtiments. Elle utilise alors les ressources qui sont à sa disposition, c'est-à-dire les anciens maîtres d'œuvre qui ont rejoint l'Ordre. Le fait que ceux-ci étaient engagés sur plusieurs projets au cours de leur vie, contribue à donner une certaine unité aux édifices jésuites, à l'instar, pour la Suisse, de Heinrich Mayer qui entre dans la Compagnie en 1662 et qui participe à la construction des églises jésuites de Lucerne et Soleure, ainsi que du collège et de l'église de Brigue⁶.

Dortoirs

Les collèges possèdent une partie du bâtiment réservée aux dortoirs (*collegium*) qui est prévue normalement pour le personnel enseignant et non pas pour les étudiants. Au fil des décennies, le besoin de loger des élèves se fait de plus en plus sentir. Très rares au XVI^e siècle, les internats se multiplient en Europe sous la pression des familles. Or, les capacités d'accueil des collèges jésuites sont très limitées et l'Ordre n'aspire pas à les augmenter. L'externat est la norme et les élèves doivent trouver des solutions pour se loger si leurs parents n'habitent pas dans la même ville, par exemple dans la famille ou chez l'habitant. Ce phénomène favorise la création de pensions privées et, plus tard, de pensionnats lorsque l'État prendra possession des collèges⁷.

Brigue, vue en direction du nord. À droite, la salle de gymnastique construite entre 1980 et 1982 ; au fond, le clocher de l'église ; à gauche, le *collegium* (en haut)

Fribourg, vue en direction du nord. Cour intérieure du collège avec la présence des deux cadrans solaires qui rythmaient la vie des étudiants. Aujourd'hui, elle est toujours à disposition des étudiants, mais elle a été quelque peu supplantée par la nouvelle cour à l'ouest créée par les bâtiments plus récents du collège (au milieu)

Fribourg, vue en direction du sud, aile orientale accueillant les premières salles de classe, le *gymnasium* (en bas)

Photos Dirk Weiss, 2022





Brigue, vue intérieure, dortoirs. Le *collegium* était autrefois réservé au corps enseignant, hormis quelques exceptions. Aujourd'hui, les élèves qui proviennent de régions éloignées ont la possibilité de loger dans le collège. Photo Dirk Weiss, 2022

Cour

Les Jésuites sont les premiers à mettre en œuvre les réflexions sur les capacités d'apprentissage des élèves et la fatigue qui en résulte, également chez les professeurs. Ils instaurent des pauses entre les cours afin de diminuer la charge mentale des étudiants. C'est à cette époque qu'apparaissent la notion de récréation, mais également la demi-journée de congé au milieu de la semaine. Ces récréations exercent une influence directe sur

l'architecture des collèges, puisqu'elles nécessitent un endroit où les élèves puissent se réunir. Ainsi, les collèges jésuites possèdent pratiquement tous une cour intérieure dont l'analogie avec un cloître est uniquement formelle.

Durant les récréations, l'activité physique est encouragée, afin de réveiller le corps et reposer l'esprit. Les élèves pratiquent les jeux de balles et de ballons, notamment la longue boule ou le jeu de paume, les jeux de barres, les jeux de quille ou de palet, ou encore les courses à la bague. Ces activités ludiques possèdent toutes des règles bien établies et sont non-violentes. À l'inverse, les échecs et les dames sont évités, car ils demandent une concentration intellectuelle⁸.

Théâtre

La discipline théâtrale joue un rôle important dans l'éducation jésuite ; elle a pour objectif une meilleure représentation de ce qui est appris dans les salles de classe. Perpétuant la tradition du Moyen-Âge, les pièces sont jouées en latin et thématisent des scènes religieuses (Histoire sainte, Évangiles ou vie des saints). Les lieux de représentations du théâtre jésuite sont très divers puisqu'au début de l'implantation de l'Ordre, il n'existe pas toujours un bâtiment à cet effet. Les élèves jouent alors dans la rue, sur la place du marché, dans la cour d'une abbaye ou encore au château local, à l'instar de la plupart des représentations théâtrales de l'époque, laïques ou religieuses. Une fois que le bâtiment du collège est construit, les représentations ont lieu le plus souvent dans l'église, qui constitue l'endroit le plus grand et le mieux adapté à un rapport scène/

Porrentruy, cour intérieure du collège, vue en direction du nord. À droite, l'ancienne église. La cour est un espace où se déroulaient les pauses entre les cours. Sa grande surface permettait de jouer à plusieurs activités en même temps. Aujourd'hui, l'endroit a été transformé en jardin botanique. Photo Dirk Weiss, 2022





spectateurs. La cour peut aussi servir de lieu de représentation; on y construit alors une scène temporaire avec un décor. En cas de mauvais temps, les pièces peuvent également se dérouler dans l'aula (salle des actions), généralement plus petite que l'église, mais plus vaste que les salles de classe et, surtout, à l'abri des intempéries et du froid. Il est fréquent que le bâtiment spécifique du théâtre soit construit plus tardivement, parfois même après le départ de Jésuites. On en trouve encore aujourd'hui les traces à proximité immédiate des anciens collèges de Sion (rue du Vieux-Collège 22), Constance (Konzilstrasse 11) et Soleure (Theatergasse 18)⁹.

Styles et spécificités régionales

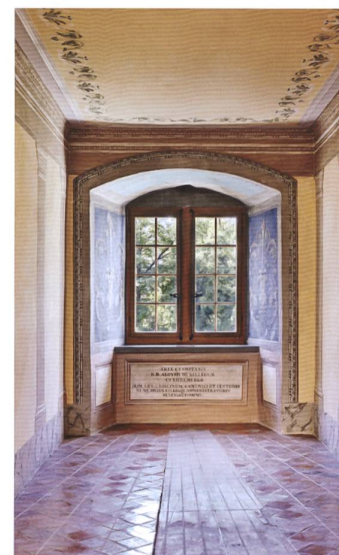
S'ils partagent certains principes d'organisation, les bâtiments jésuites édifiés entre le milieu du XVI^e siècle et la fin du XVIII^e siècle ne présentent en revanche que peu de ressemblances formelles. Leur imposant volume et leur forme générale avec une imbrication d'ailes donnent l'impression d'une unité dépassant les frontières, mais s'expliquent avant tout par des besoins fonctionnels. Les grandes façades et la profusion de fenêtres placées de manière extrêmement régulière découlent directement des nombreuses salles de classe et leur besoin de lumière. Stylistiquement en revanche, les collèges sont très différents, et il n'existe pas de style jésuite à proprement parler.

Comme aucune réglementation n'avait été imposée aux architectes par Rome, ce sont les caractéristiques locales et temporelles qui prévalent. En raison de leur longévité, les bâtiments se caractérisent souvent par une juxtaposition de styles architecturaux.

À Fribourg par exemple, le collège présente un soubassement en tuf (pour l'étanchéité) et des niveaux supérieurs en molasse verte, à l'instar de la majorité des bâtiments de la ville. L'architecture est caractérisée par un style Renaissance très sobre avec des arcs en plein cintre et des fenêtres rectangulaires dynamisées par des meneaux et des encadrements profilés en feuillure et gorge. On observe également quelques éléments de la tradition gothique bientôt révolue comme les tourelles ou les escaliers en vis. À l'intérieur, les couloirs sont également très sobres, constitués de dalles en molasse et de plafonds à caissons en bois, encore visibles aujourd'hui. Avec quelques niches à motif de coquille, les portes et leurs encadrements constituent les rares éléments ostentatoires¹⁰.

À Porrentruy, l'austérité de l'architecture est atténuée par quelques éléments décoratifs dont certains subsistent: au nord, un escalier en saillie avec portail de style Renaissance; dans la cour, deux grands cadrans solaires; à l'intérieur, des couloirs ornés de motifs en trompe-l'œil¹¹.

À Brigue, le collège reprend le style des maisons bourgeoises valaisannes avec des encadre-



Porrentruy, façade principale, vue en direction du sud. Au centre, la saillie de l'escalier intérieur. À gauche, l'entrée de l'ancienne église transformée aujourd'hui en théâtre. Les proportions du collège contrastent avec les petits bâtiments de centre historique. Photo Dirk Weiss, 2022

Porrentruy, vue intérieure avec décor en trompe-l'œil. Photo Dirk Weiss, 2022



Fribourg, vue intérieure, premier étage. Malgré l'austérité jésuite, les couloirs restent des lieux de représentation qui intègrent quelques détails fastueux, notamment pour les pièces accueillant les fonctions les plus importantes. Au premier étage de l'aile ouest par exemple, la porte du rectorat est ornée d'un décor plus riche que celles des salles de classe. Photo Dirk Weiss, 2022

ments de fenêtre peints imitant le tuf jaune. Quant à l'église, elle est caractéristique des bâtiments religieux baroques du Valais avec ses façades à lésènes (que l'on retrouve également sur l'église jésuite de Sion) et sa tour avec coupole, élément si particulier à la ville de Brigue. L'intérieur ne conserve que très peu d'éléments d'origine¹².

Même s'ils ont subi divers aménagements au cours des siècles qui ont suivi l'expulsion des Jésuites en 1773, les bâtiments ont pour la plupart été administrés par les gouvernements respectifs en continuité avec leur fonction initiale. Le système d'éducation instauré par l'Ordre ayant fait ses preuves durant deux siècles, il est poursuivi par les nouvelles institutions du XIX^e siècle. À quelques exceptions près (Lucerne et Sion), la plupart des collèges jésuites sont aujourd'hui encore utilisés pour la formation de la jeunesse et perpétuent une tradition pluriséculaire comme en témoignent le Collège Saint-Michel de Fribourg, le Schulhaus Kollegium de Soleure (transformé au XIX^e siècle), le Collège Spiritus Sanctus de Brigue et le Lycée cantonal de Porrentruy. ●

Notes

- 1 F. X. Bischof, «Jésuites», in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 13.01.2011.
- 2 *Idem.*
- 3 L. Giard, *Les Jésuites à la Renaissance : système éducatif et production du savoir*, Paris, 1995, pp. LXIV-LXXIX, LIV; J. Dominique, «Entre universel et local : le collège jésuite à l'époque moderne», in *Paedagogica Historica*, vol. 40, n^{os} 1 & 2, avril 2004, pp. 16-17; F. X. Bischof, *Op.cit.*
- 4 J. Dominique, *Op. cit.*; F. de Dainville, *L'éducation des Jésuites : XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, 1978, pp. 154-156.
- 5 A. Sénard, «L'architecture jésuite française et espagnole à l'époque moderne : bilan historiographique», in *Les échanges artistiques entre la France et l'Espagne (XV^e-fin XIX^e siècle)*, Perpignan, 2012, pp. 9-19.
- 6 H. Horat, «Mayer, Heinrich», in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 25.10.2007.
- 7 F. de Dainville, *Op. cit.*, pp. 154-155, 159-160.
- 8 *Ibid.*, pp. 518-519.
- 9 *Ibid.*, pp. 476-480.
- 10 M. Strub, *La ville de Fribourg : les monuments religieux (deuxième partie)*, Berne, 1959, pp. 97-167.
- 11 *Guide artistique de la Suisse. Tome 4 : Jura, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, Genève*, éd. par la Société d'histoire de l'art en Suisse, Berne, 2011, pp. 52-53.
- 12 C. Kuonen Ackermann, *Der Bezirk Brig*, Berne, 2015, pp. 171-184.

Bibliographie

Franz Xaver Bischof, « Jésuites », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 13.01.2011, url: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/011718/2011-01-13/>, consulté le 15.07.2022.

François de Dainville, *L'éducation des Jésuites: XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, 1978.

Julia Dominique, « Entre universel et local: le collège jésuite à l'époque moderne », in *Paedagogica Historica*, vol. 40, n^{os} 1 & 2, avril 2004, pp. 16-17.

Luce Giard, *Les Jésuites à la Renaissance: système éducatif et production du savoir*, Paris, 1995.

Guide artistique de la Suisse. Tome 4: Jura, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, Genève, éd. par la Société d'histoire de l'art en Suisse, Berne, 2011.

Heinz Horat, « Mayer, Heinrich », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 25.10.2007, url: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/019898/2007-10-25/>, consulté le 15.07.2022.

Carmela Kuonen Ackermann, *Der Bezirk Brig*, Berne, 2015 (Die Kunstdenkmäler des Kantons Wallis, Band IV).

Adolf Reinle, *Die Stadt Luzern: 1. Teil*, Berne, 1953 (Die Kunstdenkmäler des Kantons Luzern, Band II).

Adriana Sénard, « L'architecture jésuite française et espagnole à l'époque moderne: bilan historiographique », in *Les échanges artistiques entre la France et l'Espagne (XV^e-fin XIX^e siècle)*, Perpignan, 2012, pp. 9-19.

Marcel Strub, *La ville de Fribourg: les monuments religieux (deuxième partie)*, Berne, 1959 (Les Monuments d'art et d'histoire de canton de Fribourg, tome III).

Johanna Strübin, Christine Zürcher, *Die Stadt Solothurn III: Sakralbauten*, Berne, 2017 (Die Kunstdenkmäler des Kantons Solothurn, Band IV).

L'auteur

Détenteur d'un master en histoire et histoire de l'art de l'Université de Fribourg, Michael Chappuis travaille à la section Patrimoine Bâti du service Immobilier et Patrimoine du canton du Valais. Contact: michael.chappuis@hotmail.com

Mots-clés

Jésuites, collège, enseignement, Renaissance, baroque

Zusammenfassung

Die Jesuitenkollegien

In den zwei Jahrhunderten, in denen der Jesuitenorden tätig war (1540–1773), wurden in den heutigen Grenzen der Schweiz sechs Kollegien gegründet. Alle richteten sich zunächst in bestehenden Gebäuden ein. Später begannen Freiburg, Pruntrut und Brig mit dem Bau neuer Gebäude, die noch heute auf spektakuläre Weise das Stadtbild prägen.

Es gibt keinen eigenen Architekturstil der Jesuiten, sondern jedes Kollegium wurde entsprechend den örtlichen Gegebenheiten und der Zeit, in der es errichtet wurde, gestaltet. Dennoch weisen die Gebäude einige markante Analogien auf, an denen man sie erkennen kann. Die Funktion bestimmt die Form, so werden die langen Fassaden durch eine grosse Anzahl von Fenstern mit äusserst schlichtem Dekor gegliedert. Ausserdem besteht der Grundriss meist aus einem Flügel für die Klassenzimmer, einem Flügel für die Schafsäle und einer Kirche, die sich um einen Hof gruppieren.

Riassunto

I collegi gesuiti

Durante i due secoli di attività dell'ordine gesuita (1540-1773), sei collegi sorsero entro gli attuali confini della Svizzera. In un primo tempo furono ospitati in edifici già esistenti. In seguito le città di Friburgo, Porrentruy e Briga iniziarono a costruire edifici nuovi, che ancora oggi caratterizzano in maniera spettacolare il loro paesaggio.

Uno stile architettonico gesuita vero e proprio non esiste: ogni edificio rispecchia il tempo in cui è stato costruito e tiene conto delle caratteristiche locali. Ciononostante gli edifici condividono alcune caratteristiche distintive e presentano delle analogie. La funzione ne determina la forma e le lunghe facciate sono scandite da innumerevoli finestre e da un decoro estremamente sobrio. La pianta è quasi sempre costituita da un'ala con le aule, un'ala con i dormitori e una chiesa, organizzate intorno a una corte.

Restaurierung von Stuck und Verputz

- Untersuchung
- Konzepterarbeitung
- Konservierung
- Restaurierung
- Dokumentation
- Expertisen
- Beratung
- Stuckaturen und Oberflächen

Kradolfer
GIPSERHANDWERK

8570 Weinfelden
071 626 30 80

kradolfer.ch

